



Ville de Thiers

Hôtel de Ville
1, rue François Mitterrand
CS 60201
63300 Thiers Cedex

Tél. 04 73 80 88 80
contact@thiers.fr
www.ville-thiers.fr

Réf : SR/CP/TL-N°34-2024

Votre interlocutrice :
Tatiana LAMY
04 73 80 88 83
secretariat.assemblees@thiers.fr

A l'attention des membres
du Conseil Municipal

Thiers, le 7 mai 2024

Objet : Conseil Municipal du 14 mai 2024

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convier à la prochaine réunion du Conseil Municipal :

Le mardi 14 mai 2024 à 19 Heures
Salle Tournilhac en Mairie
1 rue François MITTERRAND

L'ordre du jour sera le suivant :

- Désignation du secrétaire de séance ;
- Approbation du procès-verbal de la séance du 05 avril 2024 ;
- Approbation du procès-verbal de la séance du 15 avril 2024 ;
- Délégation du Maire

ADMINISTRATION GENERALE

1. Tarifs intervention huissier par personne assermentée pour ouverture de porte ;
2. Adhésion Communauté Professionnelle territoriale de sante (CPTS) ;

VOIRIE

3. Convention petits déchets emballages CITEO ;

ASSAINISSEMENT

4. Retrait de la commune de Thiers du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de l'Agglomération de SAINT REMY SUR DUROLLE ;



EDUCATION ET VIE SCOLAIRE

5. Mise à jour des tarifs municipaux pour les services périscolaires à compter de la présente délibération ;

URBANISME

6. Portage foncier par l'EPF SMAF auvergne des parcelles cadastrées ZL 84, 85, 86 et 87 dans le cadre du projet de la future gendarmerie ;
7. Portage foncier par l'EPF SMAF Auvergne pour l'acquisition du bâtiment sis 49 rue des docteurs Dumas cadastré AM 160 pour le déplacement du Conservatoire de Danse et de théâtre ;

RENOUVELLEMENT URBAIN

8. Attribution du marché de travaux pour la requalification du nord de la rue CONCHETTE ;

FINANCES

9. Codification des règles d'attribution des cadeaux ;
10. Modification REGIE droit de place – REGIE 46 ;
11. Autorisation de Programme et Crédits de Paiements (AP/CP) 2024– Musée de La Coutellerie – Budget Annexe ANRU ;
12. Motion du Maire relative aux mesures d'économies annoncées par l'Etat susceptibles d'affecter les finances locales à l'initiative de l'association des petites villes de France.

Tua cordial

Le Maire



Stéphane RODIER